



Demande d'ouverture de compte

1 — Renseignement Généraux

Nom de la compagnie: _____ Contact: _____
 Secteur d'activité de l'entreprise: _____
 Type d'entreprise: Corporation (Inc.) Propriété privée (Enr.) Autre (Inc.)
 Gouvernemental Educationnel
 Adresse civique: _____
 Code postal: _____ Tél: _____ Fax: _____
 Propriétaire/président: _____
 Nombre d'années établi en affaires: _____ Nom du contrôleur/finances: _____
 No T.V.Q. _____ No T.P.S. _____

2 — Références Bancaires

Banque/Caisse: _____ No de compte: _____
 Adresse: _____
 Code postal: _____ Tél: _____ Fax: _____

3 — Références Fournisseurs

Compagnie: _____ Compagnie: _____
 Contact: _____ Contact: _____
 Tél: _____ Fax: _____ Tél: _____ Fax: _____

4 — Conditions d'Acceptation

1- Le sous-signé accepte de défrayer les frais d'étude de dossier de 45.00\$ applicable lors du premier achat porté à son compte.

2- Le sous-signé demande à son institution bancaire de faire parvenir son profil financier à Info Unik par télécopieur au (418) 681-0547. Info Unik peut faire les démarches nécessaires pour le demandeur, moyennant des frais de 35.00\$ supplémentaires.

Prenez-note que Info Unik ne traite aucunes demandes sans profil financier.

SIGNÉ PAR: _____ TITRE: _____

NOM DE L'ADMINISTRATEUR: _____ DATE: _____

Il est convenu que Info Unik sera immédiatement avisé de tout changement de propriétaire. Si la demande de crédit est acceptée, le sous-signé s'engage à payer toutes les factures conformément aux termes du compte. La situation financière du demandeur est satisfaisante et il est en mesure de rencontrer ses obligations actuelles.

Est-ce qu'il y a présentement un procès ou un jugement contre le demandeur Oui Non

Le demandeur accepte les commandes C.O.D. jusqu'à ce que cette application soit approuvée. Oui Non

Type de compte demandé: C.O.D. Net 15 Jours Net 30 Jours

Advenant le cas où des procédures judiciaires s'avèrent nécessaires aux fins de percevoir les comptes en souffrance, nous désignons le district judiciaire de Québec comme le seul compétent à connaître de tout litige éventuels. Une indemnité de l'ordre de quinze pour cent (15%) du compte à percevoir sera automatiquement versée dans le cas où INFO UNIK se verrait dans l'obligation de confier le tout à ses procureurs pour fins de perception. De plus, il y aura des frais d'administration mensuels de deux pour cent (2%) sur tout compte passé dû.